

SUD AVENIR HELICO

Maître d'ouvrage : AIRBUS HELICOPTERS

Localisation : Marignane-Vitrolles (13)

Occupation actuelle de la parcelle : Site actuel de Airbus Helicopters - Aéroport International Marseille Provence, 13700 Marignane

1 Md€

Coût total estimé à date pour la filière, dont 600 M€ pour le site de Marignane

Présentation du projet : La 1ère filière industrielle de la Région Sud avec 250 entreprises, employant 18 500 salariés doit impérativement se transformer pour assurer son avenir car sa compétitivité n'est pas au niveau des autres pays, notamment européens. Cette filière exporte à 80 % sa production d'hélicoptères sur un marché mondial qui présente des opportunités de croissance, surtout au niveau des activités militaires. Airbus Helicopters est le leader de cette filière et son siège social est situé sur le site de Marignane-Vitrolles. Ce site, qui est le 3ème site de France par sa taille, va nécessiter plus de 600 millions € d'investissements pour moderniser ses infrastructures et innover au niveau industriel avec des briques technologiques avancées, numérisées et décarbonées. Un plan de transformation global doit être déployé avec le renforcement de son expertise mécanique dans les rotors et transmissions, l'adaptation des compétences et le développement de la chaîne d'approvisionnement. Les synergies entre la filière et le territoire sont identifiées comme un facteur de compétitivité : un pacte territorial ambitieux et innovant, baptisé "Sud Avenir Hélico", a été défini avec des engagements réciproques entre les partenaires pour un développement durable de l'industrie et du territoire, avec une approche résolument offensive.

Objectifs :

- Développer la compétitivité du site et de la filière pour capter des opportunités de croissance durable / éviter le risque de déclassement.
- Consolider le savoir-faire aéronautique local en développant l'expertise dans la mécanique.
- Créer les conditions de la diversification et de la relocalisation pour assurer la charge industrielle future.
- Favoriser l'innovation pour une aviation décarbonée (empreinte environnementale).
- Assurer le développement des compétences nécessaires à une croissance durable pour maintenir une empreinte sociale et économique positive.



Impacts et contribution à la vocation territoriale :

- Recrutement de 5700 personnes et formation de 5000 jeunes sur le territoire (R&D*, production, maintenance, transformation environnementale).
- Contribution à la décarbonation de la zone et plus largement à celle de toute la filière.
- Pérennisation du site de Marignane-Vitrolles et de sa filière associée, avec une trajectoire de développement durable.
- Consolidation de la contribution à la souveraineté nationale.



Processus de participation : N/A



Etudes disponibles ou en cours : N/A



Etat d'avancement du projet :

- Etape 1 : Pacte territorial « Sud Avenir Hélico » relatif à la filière aéronautique validé en décembre 2024 par les instances délibératives de la Région Sud, de la Métropole Aix Marseille Provence et des villes de Marignane / Vitrolles - Engagements de l'Etat en cours de formalisation.
- Etape 2 : signature collégiale du pacte Sud Avenir Hélico (prévu initialement le 6.12.2024 - nouvelle date à définir).



Echéance de mise en œuvre : 2031/2032



Projets connexes : L'ensemble de la filière hélicoptère dans le Sud de la France est concerné par ce pacte territorial : innovation, compétitivité, décarbonation, souveraineté, etc.